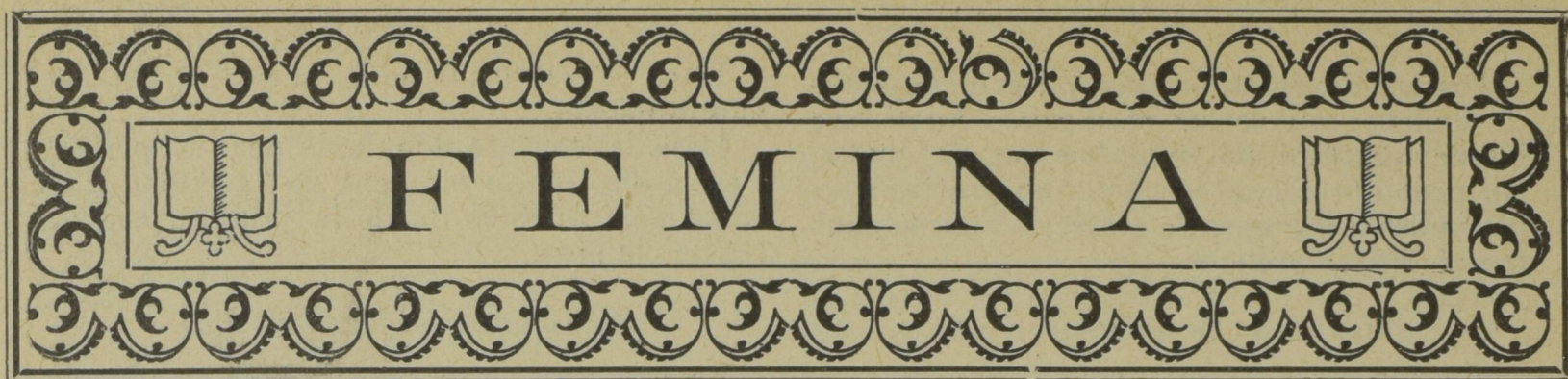




L'aveu de ses torts

AVOUER simplement un tort que l'on a eu exige une très haute probité morale, même reconnaître que l'on a eu tort demande une bonne dose de droiture, de loyauté et d'humilité que l'on rencontre exclusivement chez un être noble, chez une nature franche possédant un grand sens de la justice. D'ordinaire le premier mouvement d'un quelqu'un pris en faute consiste à rejeter sur d'autres tous les torts et à ne pas vouloir avouer la part prise dans le délit.

Nous connaissons de ces personnes qui ne veulent jamais avoir tort, qui s'obstinent à ne pas reconnaître leur erreur, qui se fâchent parce qu'on leur démontre trop clairement qu'elles sont sujettes à se tromper tout comme les autres mortels. Nous les blâmons, notre sympathie pour ces personnes diminue en raison de leur entêtement, nous les plaignons sans songer que peut-être dans un avenir très rapproché, nous commettrons la même bétise.

L'aveu nous coûte des efforts presque surhumains parce que nous agissons rarement de sang-froid ; sans cesse aux prises avec l'intérêt, l'ambition, le respect humain, la rancune, l'empressement ou une passion aveugle, nous cédon sans nous préoccuper de la conséquence de nos actes. Quand par ces mêmes actes, nous atteignons injustement notre prochain ou nous-même, alors la réflexion s'impose, les yeux s'ouvrent et de notre cœur monte une sourde révolte qui nous empêche d'examiner à froid les faits accomplis, parce que nous savons bien que notre conscience nous révélerait nos torts.

Si nous réussissons à passer outre, à ne pas nous laisser leurrer par notre mauvais instinct, nous ne tarderons pas à découvrir le tort que nous avons eu d'écouter ainsi les mauvais pen-

chants de notre nature ; alors l'orgueil aux abois reprendra sa revanche. A l'aide de mauvaises excuses et de sophismes très peu raisonnables, elle nous convaincra du peu de volonté que nous avons mis à l'exécution de tels procédés. Notre amour-propre cherchera mille raisons d'atténuer nos torts et de nous leurrer d'excuses non valables.

Pourtant s'il nous arrive de rencontrer une personne qui consente à avouer généreusement ses torts, l'on ne peut s'empêcher de l'admirer et de concevoir de l'estime pour son caractère loyal même si son erreur nous a été préjudiciable. Instinctivement, nous serons portées au pardon sinon à l'oubli complet de l'offense commise.

Prenons l'habitude d'examiner nos actes d'une manière impartiale, soyons assez franches pour avouer nos torts et en dernier lieu, sachons réparer nos sottises s'il en résulte pour le prochain quelque désagrément.

Notre caractère s'affermira, nous monterons sereines et ennoblies vers les régions paisibles de la justice et de la charité.

Jeanne LE FRANC.

PRUDENCE

LA VIEILLE DAME QUI SE DISPOSE A MONTER DANS UN TAXI.— Mon ami, votre moteur est-il en bon état et la voiture est-elle solide ?

LE CHAUFFEUR.— Madame peut être tranquille sous ce rapport. Hier encore nous avons subi l'inspection d'usage.

LA VIEILLE DAME.— Je vous recommanderai d'aller lentement, d'attendre, à tous les carrefours, que l'agent de service fasse signe d'avancer, d'éviter les rues fraîchement arrosées, de ne pas...

LE CHAUFFEUR.— Et, en cas d'accident, Madame veut-elle me dire à quel hôpital elle désire qu'on la conduise ?